

Formules d'adhésions

A partir de 50 salariés



by
CE Multi-Entreprises

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter !

05 55 42 76 74 – 06 37 43 19 51
contact@ce-multi-entreprises.com

CHAQUE SALARIÉ(E) EST DÉTENTEUR DE CODES D'ACCÈS SÉCURISÉ ET UNIQUE

- Adhésion forfaitaire en fonction du nombre de salarié
- Ouverture compte client et création des codes d'accès individuels
- Les salariés accèdent aux offres soit directement via la plateforme web (gestion externalisée des commandes), soit via le bureau du CSE.
- Accès illimités aux offres de loisirs (billetteries, vacances...)
- Inscription de l'entreprise ou du bureau du CSE à la Newsletter
- Inscription de l'entreprise à la Newsletter
- **Pour la Formule Club MONCSE une CARTE D'AFFILIATION nominative est remise à chaque bénéficiaire.**

	Formule Club MONCSE
de 50 à 74 salariés	667,00 €
de 75 à 99 salariés	831,60 €
de 100 à 149 salariés	1 162,20 €
de 150 à 199 salariés	1 432,80 €
de 200 à 299 salariés	1 973,40 €
de 300 à 399 salariés	2 394,00 €
de 400 à 499 salariés	2 694,60 €
500 et plus	

Tarifs toutes taxes comprises (TTC),
TVA 20% récupérable.

Pour les CSE les adhésions sont à imputer sur
le budget des œuvres sociales



Grace à nos formules d'adhésions forfaitaires, vous maîtrisez votre budget et n'avez pas de mauvaise surprise lors de l'embauche d'un nouveau collaborateur.



Dès que nous sommes en possession de tous les éléments (contrat d'adhésion, liste des salariés, règlement) nous activons votre compte sous 72h ouvrables.

NEWSLETTER

Tous les premiers jeudis du mois pour être informé de toutes les actualités, nouveaux partenariats, commandes groupées, offres exceptionnelles et bons plans...

RESEAUX SOCIAUX

Toutes les informations en temps réel sur Facebook, Instagram, LinkedIn...

Bulletin d'adhésion



Réservé aux entreprises, CSE, associations, COS, amicales et collectivités

by CE Multi-Entreprises

*mention obligatoire

COORDONNEES

entreprises CSE associations COS amicales collectivités Nombre de salariés * :

Raison sociale* :

Adresse (complète)* :

Code Postal* : Ville* :

Vous êtes : nom/prénom* : Fonction* :

Téléphone* : Mobile :

Votre mail* :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact : nom/prénom :

Téléphone : Mail :

MODALITES DE REGLEMENT

Je règle l'adhésion par : Chèque bancaire (à l'ordre de CE Multi-Entreprises)
 Virement IBAN FR76 1950 6000 1128 1106 7370 355
BIC : AGRIFRPP895

FORMULE CHOISIE

CLUB MONCSE

Montant de l'abonnement choisi : € TTC
[en fonction du nombre de salarié]

➤ Vous devez nous faire parvenir **par mail** et sous **format Excel** les **noms et prénoms de tous les salariés** à affilier.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes ci-jointes.

Cachet de l'entreprise

Signature (précédée de la mention : Bon pour accord)

Date : / /

Dès réception des éléments nécessaires à l'activation de votre compte client nous vous faisons parvenir un mail de validation.

Conditions Générales de Ventes

Relatives aux conditions d'adhésions des entreprises, CSE, associations, COS, amicales et collectivités et TNS

1- Objet :

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des relations commerciales existant entre d'une part, la société C.E. MULTI-ENTREPRISES, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé à LIMOGES (HAUTE-VIENNE) – 29 avenue du Général Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIMOGES sous le numéro 801 649 971, et d'autre part, les entreprises, CSE, associations, COS, amicales et collectivités ayant souscrit une adhésion avec la société C.E. MULTI-ENTREPRISES. Elles sont réputées être acceptées sans réserve par l'entreprise adhérente et par les bénéficiaires.

CE Multi-Entreprises s'engage contractuellement à assurer la prestation qui a été définie conjointement avec le client. Pour ce faire, CE Multi-Entreprises est astreint à une obligation de moyens.

2- Adhésion - Durée :

Les adhésions sont souscrites pour une durée d'une année, de date à date. L'adhésion est tacitement reconductible chaque année à la date anniversaire de l'envoi du bulletin d'adhésion. La date de réception de ce bulletin dûment complété vaut démarrage de l'adhésion.

Le client s'engage à communiquer à CE MULTI-ENTREPRISES le nombre des salariés concernés par l'affiliation au moment de l'adhésion ainsi que leurs noms et prénoms. En cas de modification (nombre de salariés, identités d'un ou de plusieurs salariés) le client devra en informer CE MULTI-ENTREPRISES au moins 15 jours avant la date anniversaire de son adhésion. Si le client ne souhaite pas renouveler l'adhésion il doit en informer CE MULTI-ENTREPRISES par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 30 jours avant la date anniversaire du contrat. Les affiliations doivent concerner l'ensemble du personnel, néanmoins l'entreprise peut soumettre l'affiliation à une clause restrictive non discriminatoire. Après réception de la demande d'adhésion et une fois tous les éléments en possession de CE MULTI-ENTREPRISES les identifiants seront envoyés sous quinze jours au client, charge à ce dernier de transmettre les informations à ses salariés afin qu'ils puissent bénéficier des offres dans les meilleures conditions possibles.

En cas de perte, de vol des informations personnelles relatives aux affiliations CE MULTI-ENTREPRISES devra en être informé dans les plus brefs délais afin que l'identifiant soit désactivé et qu'un nouvel identifiant soit attribué au salarié. Les affiliations sont nominatives et un salarié ne peut en aucune façon être substitué à un autre pour quelque raison que ce soit. Le client peut demander qu'un identifiant soit désactivé (départ d'un salarié). En aucun cas il ne peut être demandé le remboursement total ou partiel de la cotisation annuelle. Dans l'éventualité de la désactivation d'un identifiant, les achats effectués par le salarié antérieurement à la demande de désactivation sont valides et ne peuvent faire l'objet d'une annulation. CE MULTI-ENTREPRISES décline toute responsabilité et ne peut être tenue pour responsable des déclarations fausses ou erronées qui lui sont transmises.

3- Conditions de paiement :

Le paiement de l'adhésion se fait à la souscription soit par chèque bancaire, soit par virement bancaire pour l'adhésion initiale. Pour les renouvellements, le paiement se fait à réception de facture soit par chèque bancaire, soit par virement bancaire.

4- Droits de propriété :

Le client n'acquiert aucun droit de propriété, ni aucun droit d'usage sur les signes, logos, emblèmes, personnages, noms, dénominations ou autre droit de propriété artistique ou littéraire appartenant aux différents prestataires partenaires de CE Multi-Entreprises.

5- Loi informatique et liberté :

Dans le cadre de la gestion et de l'adhésion, des informations sont enregistrées et conservées. Tout traitement des données personnelles est effectué sous la responsabilité de la société CE MULTI-ENTREPRISES, RCS Limoges 801 649 971, sise 29 avenue du Général Leclerc à Limoges (87100). A ce titre, nous avons déclaré le traitement des données personnelles collectées sur le site <https://ce-multi-entreprises.fr> à la CNIL sous le numéro **1812801 v 0**. Conformément à la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Ces droits sont à exercer auprès de CE Multi-Entreprises 29 avenue du Général Leclerc 87100 Limoges.

6- LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. En cas de litige ou de réclamation, le Bénéficiaire s'adressera en priorité à la Société C.E. MULTI-ENTREPRISES pour obtenir une solution amiable. A défaut, tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de LIMOGES (Haute-Vienne).

Relatives à l'achat de billetterie

1- Prix des billets :

Les prix des billets figurant sur le site <https://ce-multi-entreprises.fr> s'entendent en euros toutes taxes comprises pour toute commande effectuée et réglées en fonction de la date de la vente indiquée sur le dit site Internet.

Frais de livraison :

Des frais de livraison peuvent s'appliquer sur les commandes. Ces frais sont indiqués lors de la confirmation de la commande sur le site Internet.

2- Conditions de paiement :

Les commandes ne sont expédiées qu'après réception du règlement total (billetterie et frais de livraison). Tout règlement incomplet entrainera un retard dans la livraison des billets. Tout règlement par chèque supérieur à 15 € sera soumis à encaissement et entrainera de fait un retard dans la livraison des billets.

3- Edition – Livraison - Expédition

Une fois le paiement accepté, les billets sont envoyés sous 48h sous 2 formes : de manière « physique », en billet papier ou sous forme électronique en E-billet.

Les E-billets seront envoyés par courriel à l'adresse mail du compte client. Les E-billets peuvent être nominatif : les parcs se réservent le droit de vérifier l'identité du (des) porteur(s) des E-billets.

Les billets « physiques » seront envoyés selon le mode de livraison choisi à l'adresse et aux coordonnées précises figurant sur la confirmation de commande. Le destinataire doit être explicitement nommé (nom, prénom, adresse précise).

CE MULTI-ENTREPRISES ne peut être tenu pour responsable d'une erreur d'acheminement ou de livraison du courrier par les services de La Poste.

4- Disponibilité des billets :

La commande est honorée au tarif indiqué lors de la confirmation de commande. Dans l'hypothèse où l'un des billets venait à manquer, CE MULTI-ENTREPRISES s'engage à contacter le client par courrier électronique dans un délai maximum de 2 jours ouvrables. CE MULTI-ENTREPRISES indiquera au client les délais auquel le produit pourrait être le cas échéant livré ou remplacé par un billet équivalent. CE MULTI-ENTREPRISES ne peut être tenue pour responsable de tout préjudice subi par la non disponibilité d'un type de billet.

5- Annulation et remboursement

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de parcs d'attractions, de loisirs, de spectacle et de cinéma ne font pas l'objet d'un droit de rétractation et ne peuvent donc être remboursés, repris ou échangé sauf en cas de fermeture exceptionnelle d'un parc ou d'un cinéma, et d'une décision par l'organisateur du remboursement des billets.

Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte par le client ou par les services de La Poste. Aucun billet acheté et non utilisé par le client ne pourra donner lieu à un remboursement. A la demande du client CE MULTI-ENTREPRISES effectuera auprès de La Poste toutes les démarches de saisine pour retrouver le courrier. CE MULTI-ENTREPRISES indemniserà dans une période de 30 jours le client, une fois obtenu le résultat de la recherche de marchandise et la confirmation par le transporteur que le colis ou courrier expédié est considéré comme non livré et définitivement perdu.

Le client ne pourra en aucun cas prétendre à un remboursement supérieur au montant de sa commande ni à un remboursement supérieur à la tranche d'indemnisation correspondant au mode de livraison qu'il a choisi.

CE MULTI-ENTREPRISES ne pourra en aucun cas être poursuivie en cas de retard de livraison ou d'une perte d'un colis ou lettre.